



## Communiqué de presse

### La Caisse d'Épargne CEPAC annonce la prolongation d'un an du report d'amortissement du capital des PGE pour tous ses clients entreprises et professionnels qui en feraient le choix

Marseille, le 7 décembre 2020

**Au plus près de ses clients dès le début de la crise, la Caisse d'Épargne CEPAC continue de se mobiliser en faveur de ses clients professionnels et entreprises pour leur offrir le maximum de souplesse dans la gestion de leur Prêt Garanti par l'Etat (PGE).**

Très active auprès de ses clients, la Caisse d'Épargne CEPAC aura octroyé en 2020 plus d'un milliard d'euros de PGE (Prêts Garantis par l'Etat) sur l'ensemble de ses territoires. Au niveau national, les banques du Groupe BPCE ont déjà octroyé plus de 30 milliards d'euros de PGE à près de 200 000 clients.

Pour continuer à les soutenir dans un environnement toujours incertain, la Caisse d'Épargne CEPAC a décidé d'aller encore plus loin sur l'ensemble de ses territoires :

1. Nous offrons à tous nos clients la possibilité de commencer le remboursement du capital de leur PGE en 2022. Ainsi, chaque client ayant souscrit un PGE en avril 2020 pourra décider de commencer à rembourser le capital de son prêt dès avril 2021 ou à partir d'avril 2022 ;
2. Afin de simplifier leurs démarches, nos clients auront la possibilité d'exercer leur choix en ligne directement sur leur espace de banque en ligne ([caisse-epargne.fr/cepac](https://caisse-epargne.fr/cepac)) et nos chargés d'affaires entreprises et conseillers professionnels sont totalement mobilisés en proximité pour les accompagner dans leur choix.

Avec cette nouvelle initiative, la Caisse d'Épargne CEPAC intensifie aujourd'hui ses efforts pour rendre ce dispositif encore plus souple.

#### **A propos de la Caisse d'Épargne CEPAC\***

La Caisse d'Épargne CEPAC, acteur bancaire de référence de l'arc méditerranéen et de l'Outre-mer, est une banque coopérative, membre du Groupe BPCE. Elle mobilise près de 3 150 collaborateurs, 306 500 sociétaires, 250 agences au service de près de 1,5 million de clients et 10 centres d'affaire dédiés aux entreprises, aux collectivités locales, à l'économie sociale, aux organismes de logements sociaux, aux SEM et aux professionnels de l'immobilier. La Caisse d'Épargne CEPAC présente également une large palette de métiers spécialisés : financements structurés, capital investissement, et investissement immobilier. Banque de la diversité, la Caisse d'Épargne CEPAC est ancrée sur un vaste territoire qui couvre 13 départements et/ou collectivités territoriales (Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Corse, la Réunion, Mayotte, la Guadeloupe, Saint-Barthélemy, Saint-Martin, la Martinique, la Guyane et Saint-Pierre-et-Miquelon). Elle opère sur 3 continents et 6 fuseaux horaires, facilitant ainsi sa disponibilité pour les clients. 30 % de son activité est désormais en Outre-mer. Elle s'investit chaque année dans de nombreuses actions de mécénat et partenariat, qui s'articulent autour de 3 axes : le sport, la culture et la solidarité.

#### **Contacts Presse :**

- **Aline MOREAU** - Directrice de la Communication - [aline.moreau@cepac.caisse-epargne.fr](mailto:aline.moreau@cepac.caisse-epargne.fr) - 06 64 02 16 49
- **Emilie SPAGNOLO-BARDIN** - Responsable Communication Externe - [emilie.spagnolobardin@cepac.caisse-epargne.fr](mailto:emilie.spagnolobardin@cepac.caisse-epargne.fr) - 06 84 77 98 92